

**MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE INEAT-EXEAT*
RENTREE 2022**

Date limite de réception : 29 avril 2022

NOM : **Prénom :**
Département d'affectation :
Adresse actuelle :
.....
Adresse mail :
Téléphone :

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Autre, préciser :
Nombre d'enfants à charge (moins de 18 ans au 01/09/2022) ou à naître :
Date de naissance des enfants :

Situation administrative :

Position actuelle (activité, disponibilité, congé parental, etc.) :
Affectation actuelle :
Fonction exercée :
Echelon au 31/08/2021 : Ancienneté à/c de la titularisation :

Participation au mouvement interdépartemental 2022 :

OUI, barème obtenu : points NON Motif :

Si oui, quel en est le motif ?

Rapprochement de conjoint

Pièces justificatives à fournir :

- Agents mariés : photocopie du livret de famille,
- Enfants : photocopie complète du ou des livrets de famille relatifs à chacun des enfants à charge. De même pour concubinage avec enfant(s) reconnu(s) par les deux parents ou attestation de reconnaissance anticipée pour un enfant à naître ou certificat médical de grossesse ou arrêté de congé de maternité,
- Enfants de plus de 16 ans : certificat de scolarité pour justifier qu'ils sont toujours à charge,
- PACS : extrait d'acte de naissance des partenaires précisant l'identité de l'autre partenaire et le lieu de l'enregistrement du PACS, DATANT DE MOINS DE 3 MOIS.
- Joindre les trois derniers bulletins de salaire et/ou une attestation de l'employeur, contrat de travail stipulant que ce dernier travaille dans le département demandé.

Autorité parentale conjointe

Pièces justificatives à fournir :

- Enfants : photocopie complète du ou des livrets de famille relatifs à chacun des enfants à charge. De même pour concubinage avec enfant(s) reconnu(s) par les deux parents ou attestation de reconnaissance anticipée pour un enfant à naître ou certificat médical de grossesse ou arrêté de congé de maternité,
- Enfants de plus de 16 ans : certificat de scolarité pour justifier qu'ils sont toujours à charge,
- Joindre les documents officiels stipulant l'alternance de résidence au domicile de chacun des parents ou l'exercice du droit de visite ou d'hébergement du parent dont la résidence de l'enfant n'est pas fixée à son domicile

Handicap

Convenance personnelle

Départements sollicités :

- | | |
|---------|---------|
| 1. | 4. |
| 2. | 5. |
| 3. | 6. |

Dans tous les cas, vous devez joindre :

- Une lettre manuscrite de demande d'EXEAT adressée à Monsieur l'IA-DASEN, explicitant les motifs de la demande,
- Une lettre manuscrite de demande d'INEAT adressée à l'IA-DASEN de chaque département demandé explicitant les motifs de la demande,

Prévoir le nombre de photocopies nécessaires pour chaque département sollicité.

Date :

Signature du demandeur :